

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Accompagnement d'un projet d'entreprise (4DR2141)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 1 ph	écrit: 2 h	2
Master en droit	Cours: 1 ph	écrit: 2 h	2

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante:

Fernand Chappuis, Professeur associé, notaire (Neuchâtel), avocat (Genève)
CPV Partners
chappuis@cpvpartners.com
+41 79 279 55 81

Objectifs:

Ce cours tend à sensibiliser l'étudiant aux aspects pluridisciplinaires de la création et du développement d'un projet d'entreprise (approche combinée par rapport à (i) l'entrepreneur et à (ii) ses conseillers, notamment juridiques).

Contenu:

Le premier bloc présentera un cas concret de création d'entreprise. Les problèmes de maintien du secret autour d'un projet d'entreprise seront examinés de manière approfondie et pluridisciplinaire (aspects civils et pénaux), spécialement par rapport aux fondateurs, aux investisseurs et aux employés et autres partenaires (convention de confidentialité, prohibition de concurrence, interdiction de débauchage, etc.).

Dans le cadre des blocs suivants, une attention particulière sera portée sur des thématiques spécifiques, fréquentes en pratique (cf. plan du cours disponible sur Claroline).

Si la possibilité se présente, les étudiants seront impliqués dans la gestion d'un dossier réel de droit des affaires (p. ex. constitution d'une société) et assister à l'instrumentation live d'une constitution de société (SA ou Sàrl), en présence du notaire et des clients (p. ex. fondateurs de la société).

Lors du cours, des exemples de documents habituellement utilisés dans la pratique des conseillers juridiques d'entreprises seront discutés et confrontés à des situations tirées de la pratique. Vu les tendances de la pratique à utiliser l'anglais comme langue de travail, un bloc sera donné en anglais (Legal Due Diligence), avec des documents à analyser rédigés en anglais (dépend du temps à disposition, notamment si la séquence de l'instrumentation d'une constitution de société est jouée).

Forme de l'évaluation:

Examen écrit de 2 heures (un examen à blanc partiel est réalisé pendant le cours).

Questions posées en français et réponses à donner en français. Le cas échéant, les questions portant sur le bloc d'enseignement en anglais seront en principe posées en anglais. Réponse à donner en français ou en anglais.

Documentation:

Cas pratiques remis par l'enseignant; résumés; contrôle continu.

Forme de l'enseignement:

Examen de situations réelles permettant de dégager les aspects théoriques indispensables et les implications dans la pratique.

Cours donné en français et en anglais; examen de documents tirés de la pratique et rédigés principalement en anglais.